

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2018**

### **Restaurant scolaire / garderie :**

Le gros œuvre est en cours de finition ; le béton de la partie garderie sera coulé semaine 21 ; la charpente bois pourra être mise en place à partir de la semaine 21.

### **Restaurant de la gare :**

L'acte d'achat devra être signé à la fin du mois de mai. Ce local sera mis en location pour l'activité bar restaurant.

### **Centre de Loisirs :**

Le centre de loisirs sera ouvert du 9 juillet au 3 août ; un emploi saisonnier d'adjoint d'animation à temps complet est créé pour cette période, la personne recrutée devra être titulaire du BAFA.

### **Ecoles :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que compte tenu de la menace de fermeture de classe ; toute nouvelle demande de dérogation pour l'inscription d'un d'enfant dans une école extérieure sera refusée.

### **Révision du plan de prévention des risques inondations du fleuve Loire :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu le 18 avril le projet de révision du Plan de Prévention des Risques inondation du fleuve Loire ( PPRi) qui fait suite aux deux comités de suivi de l'élaboration du PPRi en date du 9 novembre 2016 et du 3 mai 201 et des trois réunions publiques de septembre. Aujourd'hui l'assemblée doit se prononcer sur le projet présenté. L'assemblée émet un avis favorable sur le projet, avec une réserve sur le point 047 qui est situé en aléa fort ce qui semble peu probable au vue de l'altimétrie.

### **Règlement de la salle de spectacle :**

Concernant la gratuité annuelle pour chaque association diouxoise ; désormais il restera à la charge de l'association la vaisselle éventuellement cassée, la consommation de gaz et d'électricité. De plus il est précisé que le règlement intérieur a été modifié en effet la caution demandée est de 500 €, cette dernière devra être remise sous la forme de deux chèques (un chèque de 400 € et un chèque de 100 €).

**Proposition d'achat :** Le conseil municipal décide de faire une proposition d'achat pour la parcelle cadastrée AO 40 d'une superficie de 1848 m<sup>2</sup> à 17 € le m<sup>2</sup>, concernant la parcelle AO 39 d'une superficie de 7182 m<sup>2</sup> le prix proposé est de 6 € le m<sup>2</sup>.

**Soutien financier au conservatoire l'espace naturels Allier :** l'assemble décide ne pas apporter son soutien.

**Marché des producteurs de pays :** Le Marché des producteurs de pays aura lieu le vendredi 8 juin à partir de 18 heures aux jardins des bords de Loire avec animation musicale.

**Exposition des arts :** l'exposition se déroulera du 11 au 14 juin à la salle du Prieuré.

**Prochaine réunion du conseil municipal prévue le 19 juin à 20h30.**